

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ED 566
« Sciences du Sport, de la Motricité et du Mouvement Humain »
8 Avril 2020 – 14h15 en visio-conférence

Présents : Allison DIRY, Anaïs BOHUON , Bastien BERRET, Bernard ANDRIEU, Christophe BAZILE, Claire THOMAS JUNIUS, Damien VITIELLO, Giovanni de MARCO, Vincent DRU, Eric DESSAILLY, Florian LEFEBVRE, Franck DOLIF—PERROS, François COTTIN, Gaël GUILHEM, Gilles DIETRICH, Isabelle SIEGLER, Jean JEUVREY, Jennyfer LECOMPTE, Marie-Pierre RICHOUX, Michel-Ange AMORIM, Michel DESBORDES, Ronan GUERINEAU, Sylvie VERNAZZA-MARTIN, Thomas TREAL

1. Point d'information sur les conséquences du confinement sur les soutenances de thèse

Isabelle Siegler présente explique que toutes les soutenances devant se tenir pendant la période de confinement ont été reportées.

Des possibilités de soutenances en visio-conférence vont être mises en place à l'Université Paris-Saclay pour des situations exceptionnelles, devant être justifiées par le doctorant ou la doctorante.

A l'Université de Paris et à Paris-Nanterre, toutes les soutenances sont pour le moment reportées.

2. Point d'information sur le concours de l'ED 2020

Le calendrier du concours est maintenu. I. Siegler présente aux membres du conseil le calendrier et invite les membres du conseil à participer au jury du concours.

- > **Dépôt** des sujets sur ADUM par les enseignants chercheurs : **avant le 31 Mars 2020**
- > **Affichage** sur ADUM des sujets de thèse ouverts au concours : **au plus tard le 2 Avril 2020**
- > **Candidatures** (sur sujet affiché ou candidature libre) : **avant le 15 Mai 2020 – 12h00**
- > **1^{er} Jury** (sélection des candidats auditionnés) : **entre le 19 et 25 Mai 2020**
- > **2^{ème} Jury** (auditions des candidats) : **11 - 12 Juin 2020, selon des modalités précisées ultérieurement**

3. Présentation des statistiques concernant le suivi des formations de l'ED et les attentes des doctorants

Après avoir expliqué le contrat actuel de suivi des formations par les doctorants de l'ED, Isabelle Siegler présente :

- Les effectifs globaux de suivi des formations
- Les effectifs de chaque formation sur les 3 dernières années
- Réponses aux questionnaires de satisfaction
- Souhaits exprimés par les doctorants (lors des deux dernières années) dans les réponses aux questionnaires.

Ces données sont commentées et discutées par les membres du conseil. Les doctorants-élus fournissent au conseil des éléments supplémentaires d'information sur ce que pensent certains doctorants des formations proposées, leurs attentes et sur les possibilités de formation en dehors de l'ED (notamment au sein des établissements d'inscription).

4. Proposition de méthodologie et discussion

Le bureau de l'ED propose : 1) une liste de critères que devraient respecter l'offre de formation de l'ED 566, 2) une méthodologie pour recueillir des propositions de formation par laboratoires de du périmètre de l'ED.

Les critères proposés sont les suivants :

- L'offre de formation de l'ED doit permettre l'accueil de tous les étudiants potentiels de l'ED au-delà des sites des établissements et des laboratoires.
- Les formations doctorales doivent être généralistes tout en conservant la coloration « STAPS » de l'ED 566
- Les formations scientifiques de nature purement disciplinaire sont à éviter.
- Si des formations scientifiques et disciplinaires devaient être proposées, elles pourraient satisfaire un principe interdisciplinaire (à l'interface de deux ou 3 champs scientifiques) propre à l'ED 566 afin également de satisfaire l'intérêt du plus grand nombre de doctorants.
- Offrir des formations méthodologiques et technologiques à destination de l'ensemble des doctorants.

La méthodologie proposée est la suivante :

- Les laboratoires sont sollicités pour proposer des formations, ouvertes à tous les doctorants de l'ED
- La demande est envoyée aux directeurs de laboratoires, qui
 - transmettent la demande aux membres de leur laboratoire
 - discussion au sein des laboratoires (bureau des labos)
- Puis bilan par le bureau, et finalisation lors du prochain Conseil d'ED au mois de Juin.

Etant donné que ces formulations sont discutées au sein du conseil, mais que la tenue du conseil en visio – conférence ne facilite pas un éventuel travail de reformulation, I. Siegler propose de créer un document partagé afin de permettre aux membres du conseil de proposer des améliorations dans leur formulation.

La séance est levée à 17h00



Isabelle Siegler